



FICHE DE RECOMMANDATION CONSEIL AU PARTICULIER

COMMUNE : Prévessin-Moëns

ARCHITECTE CONSEILLER DU CAUE : Matthieu Viguié

DATE : 08/03/2022

VISITE SUR PLACE : OUI NON

PROPRIÉTAIRE :

NATURE DU PROJET :

ETAT D'AVANCEMENT :

PERSONNE(S) PRÉSENTE(S) ET QUALITÉ :

Nom : Franco Suisse

Construction du nouveau quartier centre

en amont,
 sur PC
 sur DP
 sur demande UDAP
 sur demande ADS

SUR DOSSIER

Adresse : centre-ville de Prévessin-Moëns

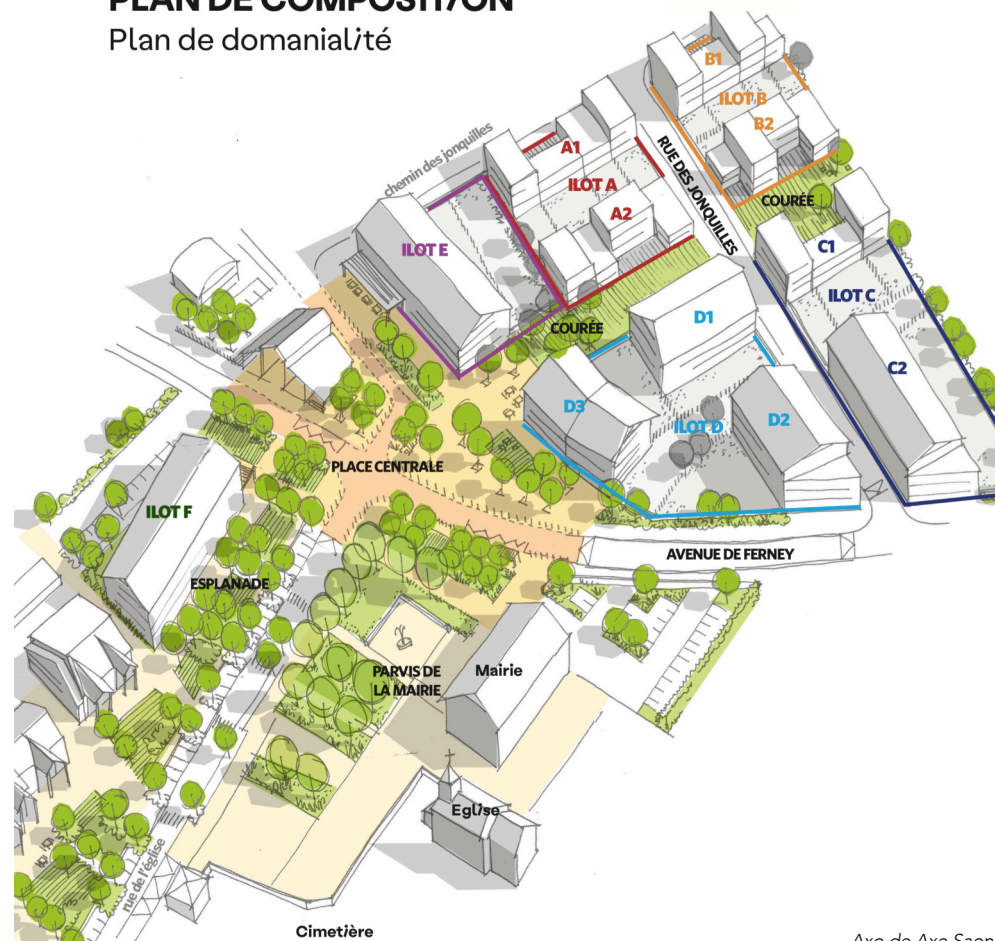
Le secteur a fait l'objet d'un **plan d'aménagement**, longuement réfléchi par les élus de la commune et réalisé par Axe Saone.

Cette réflexion a permis, après différents compromis, d'avoir quelques éléments de composition forts tels que :

- L'importance d'avoir un traitement **paysager** fort (biodiversité, îlot de fraîcheur...) avec des alignements d'arbre de hautes tiges venant marquer les axes structurants, le développement de courées larges et généreuses, l'aménagement d'espaces espaces verts, de parc entre les bâtiments collectifs, la désimperméabilisation des surfaces le long du chemin de l'église,
- Pérenniser les **vues** sur le grand paysage (perspective depuis la RD35b sur les Alpes) mais également à l'intérieur du site avec cet axe principal et structurant entre le chemin de l'église et la courée mais également à l'intérieur des îlots comme en entre D1 et D2 puis entre C1 et C2 mais également entre l'îlot E et l'îlot A puis entre D3 et D1...
- De développer une **place** centrale innovante à la hauteur des enjeux que porte Prévessin-Moëns en harmonie avec l'esplanade et le parvis de la mairie. Cette dernière offre différents usages : espace de repos, arrêt bus, terrasses, commerces, halle.
- L'esplanade commerçante qui de simple parking devient une véritable place végétalisée avec ses terrasses, ses petits salons, ses parvis de commerces... reliée par de nombreuses liaisons douces.
- La courée et la promenade plantée : espace perméable, végétalisé de liaison et de rencontre
- Le chemin et la rue des Jonquilles comme voirie de desserte accompagné de mode doux et de végétation
- Un stationnement public plutôt en périphérie de la place qui permet d'offrir une ambiance plus apaisée à la place.
- Des volumétries de bâtis relativement simples afin de rappeler l'architecture vernaculaire des fermes gessiennes.
- Des typologies d'habitat variées : collectif et intermédiaire ou groupé.

Sur cette base de plan d'aménagement, Franco Suisse, avec son architecte M. Cheysson propose en avant-projet sommaire un plan masse (daté du 15/02/2022). Ce dernier présente un projet qui voit un certain nombre d'éléments de composition soit réinterprétés soit effacés.

PLAN DE COMPOSITION Plan de domanialité



Axo de Axe Saone



FICHE DE RECOMMANDATION CONSEIL AU PARTICULIER

COMMUNE : Prévessin-Moëns

ARCHITECTE CONSEILLER DU CAUE : Matthieu Viguié

DATE : 08/03/2022

VISITE SUR PLACE : OUI **NON**

PROPRIÉTAIRE :

NATURE DU PROJET :

ETAT D'AVANCEMENT :

PERSONNE(S) PRÉSENTE(S) ET QUALITÉ :

Nom : Franco Suisse

Construction du nouveau quartier centre

en amont,
 sur PC
 sur DP
 sur demande UDAP
 sur demande ADS

SUR DOSSIER

Adresse : centre-ville de Prévessin-Moëns

D'un point de vue urbain et paysagé

- L'axe fort de la courée est réinterprété en serpentant au travers des îlots et ainsi en supprimant la grande perspective que la courée proposait.
- Les gabarits, la morphologie des bâtiments et leur organisation semblent avoir fait disparaître les « jardins communs » (entre C1 et C2), les perspectives (entre îlot E et A jusqu'à l'îlot D; dans l'îlot D jusqu'à l'îlot C) ainsi que les liaisons douces.
- La rue des Jonquilles avec son double linéaire de stationnement rejoint, en terme de gabarit, celui de la RD. A tel point que cette rue de « dessert » anticipe la nécessité d'un plateau pour permettre la traversée de la courée.

D'un point de vue architectural

Si on retrouve bien là la patte de M. Cheysson, qui par ailleurs offre une architecture de qualité, on est en droit de s'interroger sur le rapport entre l'expression architecturale proposée et l'identité architecturale du Pays de Gex et plus particulièrement de Prévessin-Moëns.

On peut partir du postulat que la commune étant composée de multiples formes urbaines et architecturales contemporaines, cette expression marquée (que l'on retrouve sur plusieurs bâtiments de M. Cheysson à Thonon-les-bains) apparaît comme une de plus, déconnectée de l'histoire locale.

Ou, on peut revoir la copie et repartir sur des volumétries plus simples, réinterprétant l'architecture vernaculaire gessienne, son paysage, ses lignes. On pourrait ainsi :

- Privilégier des volumétries simples de parallélépipèdes recouverts de toiture à deux pans. Nous déconseillons les volumes biseautés,
- Réduire les terrasses omniprésentes qui ne font pas partie du langage traditionnel, pour les utiliser avec parcimonie en fonction de l'orientation des façades et de préférences sous forme de loggia,
- Réduire les linéaires de façade,
- Proposer des appartements traversants pour une meilleure qualité de vie et interdire les appartements mono-orientés.
- Trouver une expression architecturale qui soit celle de la place de Prévessin-Moëns et non celle d'une opération de promotion,

Si le projet était amené à évoluer de nouvelles recommandations pourront être émises.

Ces recommandations sont données sous réserve d'application de la réglementation en vigueur.



Plan masse APS - Cheysson architecte